

**Association STUDIUM de NOTRE DAME de VIE
205, Chemin de Sainte Garde
84210 SAINT DIDIER**

STUDIUM de NOTRE DAME de VIE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2014**

Nomination : Conseil d'Administration du 17 août 2013

François DUVAL de LAGUIERCE

Maître ès-Sciences Economiques

**EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'administration du 17 août 2013, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association STUDIUM de NOTRE DAME de VIE, tels qu'il sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...



7, AVENUE DE L'ILE DE FRANCE - 13008 MARSEILLE - TÉLÉPHONE 04 91 76 26 00 - TÉLÉCOPIE 04 91 22 29 88
E-mail : francois.delaguierce@orange.fr

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Siret 327 970 679 00038 - APE 6920 Z - TVA FR 18 327 970 679

II - JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

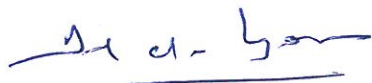
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

**FAIT A MARSEILLE
LE 13 NOVEMBRE 2014**

François DUVAL de LAGUIERCE



Commissaire aux Comptes

BILAN SYNTHETIQUE

STUDIUM DE NOTRE-DAME DE VIE

Edition du : 01/09/2013 au 31/08/2014

Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N		N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions				
Actif immobilisé :				Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles				Capital	259 091	259 091
- Fonds commercial				Ecart de réévaluation		
- Autres				Réserves :		
Immobilisations corporelles	93 367	39 389	36 671	- Réserve légale		
Immobilisations financières				- Réserves réglementées		
TOTAL I	93 367	39 389	36 671	- Autres		
Actif circulant :				Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	4 336		2 923	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	65 333	131 955
Marchandises				Provisions réglementées	(55 835)	(66 622)
Avances et acomptes versés sur commandes				TOTAL I	268 589	324 424
Créances :				Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	792		7 825	Dettes		
Autres	7 571		131 783	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement	100 000		250 428	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	128 445		37 694	Fournisseurs et comptes rattachés	15 803	3 785
Caisse	402		544	Autres	8 154	140 382
TOTAL II	241 545		431 196	TOTAL III	23 957	144 167
Charges constatées d'avance (III)	631		723	Produits constatés d'avance (IV)	3 609	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	335 543	39 389	468 591	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	296 154	468 591

COMpte DE RESULTAT S YNTHETIQUE

STUDIUM DE NOTRE-DAME DE VIE

Edition du : 01/09/2013 au 31/08/2014

Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	353 428	101 382
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	570 547	957 997	Subventions d'exploitation	122 955	9 443
Impôts, taxes et versements assimilés	685	278	Autres produits	425	900
Rémunération du personnel	72 573	53 416	Produits financiers	3 413	10 284
Charges sociales	24 699	17 656			
Dotations aux amortissements	7 697	3 709			
Dotations aux provisions					
Autres charges	1 195	1 561			
Charges financières					
TOTAL (I)	677 396	1 034 618	TOTAL (I)	480 221	122 009
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	3 000	3 394	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	145 823	850 351
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)	1 483	970			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	681 879	1 038 981	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	626 043	972 359
BENEFICE OU PERTE	(55 835)	(66 622)			
TOTAL GENERAL	626 043	972 359	TOTAL GENERAL	626 043	972 359

Studium de Notre-Dame de Vie
TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

Année 2013-2014

Désignation	Valeur initiale	Acquisition	Diminution	Total	Amortissements antérieurs	Dotation	Diminution	Cumul amortissement	Valeur comptable
Matériel de transport	11 343,00			11 343,00	11 343,00	0,00		11 343,00	0,00
Matériel bureau et informatique	21 457,67	2 810,31		24 267,98	12 405,73	2 801,27		15 207,00	9 060,98
Matériel vie étudiante	4 177,19	2321,97	895,00	5 604,16	4 158,54	366,00	895,00	3 629,54	1 974,62
Mobilier	25 507,89	18 431,41		43 939,30	4 680,09	4 529,50		9 209,59	34 729,71
Immobilisations en cours	6 772,95	1 440,00		8 212,95					
TOTAL :	69 258,70	25 003,69	895,00	93 367,39	32 587,36	7 696,77	895,00	39 389,13	53 978,26

SOMMAIRE

- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

État des capitaux

État des immobilisations et des amortissements

Évaluation des immobilisations corporelles

Évaluation des amortissements

État des échéances des créances et des dettes

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Effectif au 31/08/2014

Rémunération des dirigeants

Engagements hors bilan

Engagement en matière de pensions et retraites

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

Produits et charges sur exercices antérieurs

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Studium a déménagé de Venasque à Saint-Didier en juillet 2013. Il s'agit donc du premier exercice sur le site de Saint-Didier.

Conformément au contrat de prêt à usage entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013, nous avons payé notre part de travaux et d'impôts pour un montant de 133 632 €. Ces dépenses ont été financées par des subventions du Fonds de dotation « Domaine de Sainte-Garde » à hauteur de 50 000 € et par des dons à hauteur de 9 590 €. Cela explique notre déficit à hauteur de 55 835 € que nous imputerons sur nos réserves.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Les montants des travaux engagés par l'association conformément au bail sont supérieurs au montant du loyer calculé sur 5 ans à un taux de rendement de 3%. En conséquence, nous ne constituerons aucun complément de loyer sur la période du prêt à usage.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des capitaux

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Fonds associatifs	53 095	0	0	53 095
Apports sans droit de reprise	205 996	0	0	205 996
Report à nouveau	131 955	0	66 622	65 333
TOTAL :	391 046	0	66 622	324 424

État des immobilisations et des amortissements

Voir tableau en annexe

Évaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
- MATERIEL DE TRANSPORT	Linéaire	5 ans
- MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	Linéaire	3 à 10 ans
- MATERIEL VIE ETUDIANTE	Linéaire	3 à 5 ans
- MOBILIER ETUDIANTS	Linéaire	5 à 10 ans

État des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Créances étudiants	792.00	792.00	
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Fournisseurs et Débiteurs divers	5 528.93	5 528.93	
Produits à recevoir	2 042.00	2 042.00	
Charges constatées d'avance	630.72	630.72	
TOTAL	8 993.65	8 993.65	0

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	15 803.34	15 803.34	
Personnel et comptes rattachés (CAP et rémunérations dues)	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 080.51	3 080.51	
Autres dettes (crédeurs divers et charges à payer)	5 073.00	5 073.00	
Produits constatés d'avance	3 608.62	3 608.62	
TOTAL	27 565.47	27 565.47	0

Produits à recevoir

Subvention colloque loi naturelle	1 500
Intérêts dépôt à terme	542
Total :	2 042

Charges à payer

Commissaire aux comptes exercice 2013-2014	2 920
Impôt sur revenu dépôt à terme	1 483
Facture Parole et Silence	670
Total	5 073

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation	Maintenance	156.00
	Assurance véhicule	230.72
	Transport conférencier	244.00
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		630.72
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation	Subvention bibliothèque	3 608.62
Produits financiers		
Total		3 608.62

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**- Effectif au 31/08/2014 :**

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise.
Cadres	0	
Non cadres	4	0.2
TOTAL :	4	

Le directeur et la plus grande partie des enseignants sont bénévoles.

- Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles s'est élevé en 2013-2014 à : 0 €.

Engagements hors bilan

Le volume d'heures de formation cumulé, concernant le Droit Individuel à la Formation, au 31 décembre 2013 est de 158 heures pour le personnel présent dans l'établissement au 31 août 2014. A cette même date et dans le cadre du DIF aucune heure de formation n'a été suivie.

Engagement en matière de pensions et retraites

Non significatif

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Produits et charges exceptionnels**

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels :		
- Dons reçus pour le fonctionnement	86 030	771 300
- Dons reçus pour les travaux	9 590	771 310
- Subventions du Fonds de dotation pour les travaux	50 000	771 500
Total	145 620	
Charges exceptionnelles		
- Don accordé	3 000	671 300
Total	3 000	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges sur exercices antérieurs		
- néant		
Total	0	
Produits sur exercices antérieurs		
- Remises de fin d'année fournisseurs Cèdre	130	772 000
- Écart sur charge à payer CAC	72	772 000
Total	202	